

Compte-rendu sommaire du comité syndical du 10 mai 2021

✓ **Finances :**

Décisions prises par la Présidente dans le cadre de sa délégation

Prestation	Date de signature du devis	Entreprise	Montant HT
Fourniture de vaisselle pour restauration scolaire	26 février 2021	SARL G. RIVOAL ECOTEL	238,10 €
Installation rampe 10 prises 3 classes école Xavier Grall	26 mars 2021	LG Électricité - Plumergat	954,60 €

✓ **Urbanisme :**

1. Avis sur le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Plumergat

Les membres du Comité syndical, interrogés sur ce projet à titre de PPA (Personne Publique Associée) donnent un avis favorable à cette modification.

Celle-ci porte principalement sur l'intégration des mesures issues du volet commercial du SCoT du Pays d'Auray.

✓ **Administration générale :**

2. Ouverture d'un accueil de loisirs (ALSH) à Mériadec

Au vu de la demande de la population Mériadécoise et des effectifs croissants accueillis à l'accueil de loisirs de Plumergat, la municipalité de Plumergat envisage d'ouvrir un accueil de loisirs à Mériadec, rue Victor Graux, dans les locaux actuels de la garderie périscolaire.

Ce bâtiment étant propriété du Comité syndical Mériadec Villages qui par ailleurs en a la gestion, l'avis des membres du comité est sollicité sur ce projet.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser l'ouverture d'un accueil de loisirs au sein des locaux appartenant au Comité syndical Mériadec Villages, à savoir le restaurant scolaire et les locaux du périscolaire situés rue Victor Graux, à compter du 1^{er} septembre 2021 et de dresser un bilan de ce service à l'issue de la première année de fonctionnement.

3. Actualisation des statuts du syndicat de communes Mériadec Villages

Compte-tenu de l'ouverture d'un accueil de loisirs rue Victor Graux à compter du 1^{er} septembre 2021, il est nécessaire d'actualiser les statuts (consultables sur le site www.plumergat.fr).

4. Actualisation de la convention pour la gestion Mériadec Villages

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'une convention précisant les modalités de fonctionnement et de financement des actions entreprises par les communes de Pluneret et Plumergat sur le territoire de Mériadec a été mise en place en juillet 2015.

Compte-tenu de l'ouverture d'un accueil de loisirs rue Victor Graux à compter du 1^{er} septembre 2021, il est aujourd'hui nécessaire d'actualiser cette convention (consultable sur le site www.plumergat.fr).

Affiché le 12 mai 2021

La Présidente,
Sandrine CADORET

